



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 221

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Ayrault, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean-Marc Ayrault. Monsieur le Premier ministre, entre les propositions des socialistes et les annonces d'application lointaine et aléatoire du Président de la République jeudi dernier, il y a tout ce qui nous sépare pour améliorer le pouvoir d'achat des Français.

M. Jean Auclair. Qu'avez-vous fait ?

M. Jean-Marc Ayrault. Avec la majoration de la prime pour l'emploi, le chèque transport obligatoire ou la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, nous avons proposé une répartition juste, simple et financée. Elle concernerait tous les Français et ses effets sur les revenus seraient immédiats et durables.

M. Frédéric Lefebvre. Vous avez bloqué la progression des salaires avec les 35 heures !

M. Jean-Marc Ayrault. En revanche, avec votre nouveau montage autour des heures supplémentaires, ce sera le parcours du combattant pour espérer gagner un peu plus ! Il faudra attendre d'hypothétiques négociations salariales, s'en remettre au bon vouloir des entreprises pour racheter ou non des RTT, ou bien abandonner ses droits au repos dominical - sujet sur lequel vous vous êtes bien gardé d'insister, puisque ce que vous voulez en réalité, c'est faire travailler tout le monde le dimanche.

M. Jean-François Copé. N'importe quoi !

M. Jean-Marc Ayrault. De l'aveu même du patronat, seule une petite minorité de salariés s'y retrouvera.

M. Jean Auclair. C'est déjà ça !

M. Jean-Marc Ayrault. Oubliés, tous les autres : les salariés des petites entreprises, les travailleurs à temps partiel, les agents publics, les chômeurs, les retraités ! Eux, c'est sûr, n'auront rien ! (*" C'est faux ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Non, monsieur le Premier ministre, ce n'est pas en déshabillant les 35 heures que l'on va, comme par miracle, habiller la feuille de paye ! Et vous le savez d'autant mieux qu'étant au pouvoir depuis 2002, vous n'avez pu que constater que vos lois successives contre la RTT étaient autant de constats d'impuissance. Expliquez donc aux Français que ces lois ont dopé la croissance et le pouvoir d'achat ! Expliquez-leur pourquoi les caisses de l'État sont vides, comme l'a dit le Président de la République (*" À cause de vous ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), alors que vous avez bien trouvé en juillet 15 milliards pour les plus fortunés ! Expliquez-leur pourquoi, en dépit de leurs efforts, ils n'ont pas droit à des mesures simples et justes, comme celles que nous vous avons proposées, mais dont vous refusez toujours de débattre !

M. Frédéric Lefebvre. Des mesures simplistes, plutôt !

M. Jean-Marc Ayrault. Le candidat du pouvoir d'achat est devenu le président de l'austérité. Pour en sortir, acceptez donc d'en débattre avec nous ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et sur plusieurs bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Godillots !

M. François Fillon, *Premier ministre*. Pour débattre, monsieur le président Ayrault, il faut être deux.

(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.) Et il est difficile de débattre avec un groupe socialiste qui continue, jour après jour, à proférer des mensonges sur les "cadeaux" qu'aurait faits le Gouvernement aux plus favorisés. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)* Qui peut croire un instant que la défiscalisation des heures supplémentaires profite aux plus favorisés ? Qui peut croire un instant que les aides pour l'accès au logement leur sont destinées ? Si vous voulez un vrai débat démocratique, commencez par reconnaître la vérité ! *("Six milliards !" sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Si le pouvoir d'achat des Français est en berne, c'est parce que leur volume de travail est le plus bas de tous les pays développés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. Julien Dray. Ce n'est pas vrai !

M. le Premier ministre. Nous avons donc entrepris, dès le mois de juillet, de remonter le niveau de travail des Français afin d'augmenter la production et de relancer la croissance. Les mesures annoncées par le Président de la République - dont j'ai dit qu'elles allaient être mises en oeuvre dans les toutes prochaines semaines, et non à une échéance lointaine, comme vous le prétendez - vont dans ce sens.

Parmi ces mesures, monsieur Ayrault, il y en a plusieurs qui rejoignent, disons-le, celles que vous avez proposées : l'indexation des loyers,...

M. François Hollande. C'est nous !

M. le Premier ministre. ...la suppression des cautions,...

M. François Hollande. C'est encore nous !

M. le Premier ministre. ...conformément à un engagement de campagne du Président de la République - et je suis heureux d'apprendre que vous soutenez cette mesure -, ou encore la conditionnalité des allègements de charges, autre engagement du Président.

Pour le reste, monsieur Ayrault, vous proposez une conférence sur les salaires, et en particulier sur le SMIC. Mais quelle est la position du parti socialiste à ce sujet ? Pendant la campagne électorale, il voulait le porter à 1 500 euros, mais certains de ses membres éminents ont affirmé ensuite que c'était une bêtise ! La vérité, c'est que nous, nous l'avons augmenté de 20 % pendant les cinq dernières années, c'est-à-dire beaucoup plus que vous ne l'avez jamais fait ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)* Vous proposez aussi de baisser la TIPP, mais alors expliquez-nous pourquoi toutes les régions que vous dirigez sont en train de l'augmenter ! *(Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)* De même, vous nous proposez d'augmenter les petites retraites, mais vous refusez toutes les réformes visant à sécuriser le régime par répartition ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)* Enfin, vous voulez augmenter de 50 % la prime pour l'emploi. Mais pourquoi s'arrêter à ce chiffre ? Quitte à distribuer de l'argent qui n'existe pas et que les Français seront obligés de rembourser un jour, ne vous privez pas de faire des propositions encore plus démagogiques ! *(Mêmes mouvements.)*

La vérité, mesdames et messieurs les députés, c'est que le parti socialiste est cohérent avec ses orientations politiques, celles-là mêmes qui ont été repoussées à trois reprises par les Français, lors de trois élections présidentielles ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 221

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 décembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 2007